

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/ECONOMIE-Belfort-Emmanuel-Macron-se-veut>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **ECONOMIE Belfort : Emmanuel Macron se veut rassurant sur la future fusion GE-Alstom**

28 mars 2015

ECONOMIE Belfort : Emmanuel Macron se veut rassurant sur la future fusion GE-Alstom

Source : L'Est Républicain

<https://www.estrepublicain.fr/edition-belfort-hericourt-montbeliard/2015/03/28/belfort-emmanuel-macron-se-veut-rassurant-sur-la-future-fusion-ge-alstom>

28/03/2015 à 05:00 Mis à jour il y a environ 21 minutes

ECONOMIE Belfort : Emmanuel Macron se veut rassurant sur la future fusion GE-Alstom

Jean-Pierre Chevènement devrait siéger au comité de pilotage chargé du respect des accords.



« La création de mille emplois annoncée par GE concerne aussi le site de Belfort. » Photo Lionel VADAM

Sollicité par Jean-Pierre Chevènement, ancien sénateur du Territoire de Belfort, à travers sept questions sur l'avenir d'Alstom dans le cadre de son rachat par General Electric, le ministre de l'Industrie, Emmanuel Macron, vient d'y répondre de façon détaillée, en marge de la réunion de mardi avec les élus belfortains.

A propos de l'annonce officielle de 300 suppressions d'emplois dans la partie transports du site de Belfort, il rappelle que le dividende exceptionnel attendu de la fusion (de l'ordre de 3,5 à 4 milliards d'euros) doit permettre de désendetter Alstom Transport, qui doit pouvoir investir. Le ministre considère que l'acquisition de la division signalisation ferroviaire de GE et le partenariat qui en découle doivent garantir la pérennité du groupe.

Conception et ingénierie essentiellement

Constatant que la direction d'Alstom Transport « *n'a pas encore fait part aux syndicats de ses intentions en matière d'évolution des effectifs* », Emmanuel Macron assure de la mobilisation du gouvernement « *pour la défense de l'emploi sur les différents sites d'Alstom, dont celui de Belfort, et le respect par Alstom Transport de ses obligations* ». Mais dans le même temps, il fait référence aux « *possibilités liées à la mise en œuvre du partenariat entre Alstom et GE* » dans l'hypothèse où les effectifs évolueraient...

Le ministre de l'économie précise que la création annoncée par General Electric de mille emplois en France « *n'est pas limitée au seul périmètre des trois sociétés communes en gestation (nucléaire-vapeur, réseaux électriques, énergies renouvelables), mais comprend aussi les activités industrielles existantes de GE, notamment sur son site de Belfort* ». Emmanuel Macron s'empresse d'ajouter que les créations d'emplois concerneront essentiellement la conception et l'ingénierie et que « *les réductions d'emplois éventuellement réalisées pendant les trois ans suivant la fusion devront être compensées* ». Le dispositif fera l'objet d'un audit et des sanctions pécuniaires sont prévues à hauteur de 50 000 euros par emploi, plafonnées à 50 millions d'euros.

Dans sa réponse à Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'Industrie parle d'un « dispositif sans précédent » pour préserver l'indépendance nucléaire de la France. Cela passe par un droit sur certaines nominations clés et un droit de veto sur les décisions structurantes au sein de la future co-entreprise. Emmanuel Macron souligne que celle-ci bénéficiera d'une clause d'exclusivité dans le domaine nucléaire afin de conserver les activités stratégiques et les centres de décision en France. Des « contrats de pérennité » la lieront à EDF et Areva, acteurs majeurs du nucléaire, afin de maintenir la relation commerciale actuelle.

La future co-entreprise disposera de la propriété industrielle propre à la turbine Arabelle développée par Alstom.

Mais une autre licence, « gratuite, irrévocable et sous-licenciable auprès d'EDF et Areva » sera également octroyée à une société entièrement détenue par l'Etat. Celle-ci pourra ainsi faire fonctionner la filière nucléaire en cas de manquement de GE. Le ministre précise que « ce dispositif juridique inédit demeurera en vigueur pour une durée d'au moins cinquante ans » et qu'un « compte séquestre permettra à l'ensemble de la documentation technique de rester en France ». Il réaffirme par ailleurs que l'Etat entrera bien au capital par l'intermédiaire de la cession des actions de Bouygues d'ici la fin de l'année. Mais souligne aussi que « la montée de l'Etat au capital d'Alstom est exclue en cas de changement de contrôle ».

Enfin, le ministre a proposé à Jean-Pierre Chevènement d'intégrer le futur comité de pilotage chargé du respect de l'accord.

François ZIMMER